

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS** : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Richard Boucher, Suzanne Chartrand, Brigitte Collin. Luce Deschênes Damian, Nicole Deschênes, Johanne de Villers, Normand Dufour, Claude Henri, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hélène Roberge, Sylvie Tremblay, ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES** : madame Manon Handfield et messieurs Alain Langlois, Joel Santos, Paul St-Amand et Paul St-Onge,

**ABSENCES** : Messieurs Hugues Ouellette et Jean-François Rabouin

Assistent également à cette séance: mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, et Jean-Louis Tousignant, directeur adjoint du Service des ressources éducatives.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C-010-08-09** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2009, de la séance en ajournement du 22 juin 2009 et de la séance en ajournement du 25 août 2009
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
  - Service de l'organisation scolaire***
    - 6.1. Demande d'intégration de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire le Carrefour / autorisation de consultation
  - Service des ressources matérielles***
    - 6.2. Reddition de comptes – Modifications aux contrats pour les projets de maintien des bâtiments, de résorption du déficit d'entretien et certains PCP
    - 6.3. Cession de terrain à la ville de Sainte-Julie / école secondaire du Grand-Coteau

- 6.4. Bail avec la Société immobilière du Québec au 790 boulevard Quinn, Longueuil
- 6.5. Protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'une aire de jeux à l'école des Trois-Temps
- 6.6. Ville de Beloeil - vente conditionnelle de terrain – construction d'une école / mandat à la présidente de la Commission scolaire des Patriotes
- 6.6.1 Ville de Mont-Saint-Hilaire – bail emphytéotique et aménagement du terrain multisports

**Secrétariat général**

- 6.7. Secrétaire du Conseil des commissaires et du Comité exécutif

**Service des ressources humaines**

- 6.8. Nomination au poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles

- 7. Point d'information :

**Direction générale**

- 7.1. Reddition de comptes sur l'exercice de la délégation de pouvoirs durant la période estivale

- 7.2. Répartition des tâches 2009-2010

**Secrétariat général**

- 7.3. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 16 juin 2009

**(document déposé dans le portail)**

- 7.4. Suivi à un comité de révision

- 8. Affaires diverses.
- 9. Parole au public.
- 10. Rapport de la présidente
- 11. Parole aux membres du Conseil.
- 12. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2009, DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 22 JUIN 2009 ET DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 25 AOÛT 2009**

- C-011-08-09** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2009, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- C-012-08-09** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 22 juin 2009, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- C-013-08-09** Il est proposé par Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 25 août 2009, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. AFFAIRES EN COURS :**

**4.1. Suivi à la dernière séance**

Néant

## 5. PAROLE AU PUBLIC

Plusieurs personnes sont présentes. Madame Suzanne Chartrand, présidente, explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Monsieur Jean-Pierre Picard, président du conseil d'établissement de l'école secondaire le Carrefour s'adresse au Conseil concernant le dossier du projet d'intégration de la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire le Carrefour.

Monsieur Sylvain Milette fait part de la situation particulière de son enfant et d'une demande qu'il a fait à la Commission scolaire le concernant.

Madame Suzanne Chartrand répond que cette demande a bien été reçue et qu'il recevra une réponse écrite sous peu.

## 6. POINTS DE DÉCISION :

### **Service de l'organisation scolaire**

#### **6.1 Demande d'intégration de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire le Carrefour / autorisation de consultation**

**C-014-08-09** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux de suspendre la présente séance afin de tenir une séance de travail sur ce dossier.

Il est 19 h 45.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**C-015-08-09** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que la séance redevienne publique.

Il est 20 h 02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Suzanne Chartrand fait lecture à voix haute des projets de résolution suivants, lesquels ont été étudiés en séance de travail du Conseil des commissaires précédemment.

Considérant la résolution du Conseil des commissaires no C-173-06-09;

Considérant les règles établies dans la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école;*

Considérant l'étude en séance de travail d'un calendrier de consultation et d'une synthèse des impacts et autres informations pertinentes;

**C-016-09-09** Il est proposé par monsieur Claude Henri

Qu'une consultation publique soit tenue portant sur le projet d'intégration progressive de la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire le Carrefour à compter de l'année scolaire 2010-2011;

Que le processus et le calendrier de consultation prévoient :

- Une séance publique d'information le 7 octobre 2009;
- une assemblée de consultation publique le 11 novembre 2009;
- la production de mémoires et avis;
- les modalités d'information et de participation à l'assemblée de consultation;

conformément aux règles et modalités prévues à la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école* et tel que le tout est précisé dans les documents joints en annexe AC-005-09-09 à la présente résolution;

Qu'une décision soit prise par le Conseil des commissaires avant le 15 janvier 2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Formation d'un comité de consultation relativement au projet d'intégration de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire le Carrefour à Varennes**

Considérant que le Conseil des commissaires a adopté la résolution no C-016-09-09 décrétant la tenue d'une consultation publique portant sur l'intégration progressive de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire le Carrefour à Varennes à compter de 2010-2011;

Considérant les modalités de consultation prévues à la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école* prévoyant notamment la formation par le Conseil des commissaires d'un comité de consultation pour aider à la consultation et analyser les commentaires qui lui auront été transmis;

#### **C-017-09-09**

Il est proposé par madame Brigitte Collin de former un comité de consultation composé des personnes suivantes :

- la présidente du Conseil des commissaires
- les commissaires du secteur de Varennes, Verchères et Calixa-Lavallée
- un commissaire du secteur de Boucherville
- un représentant de la Direction générale
- un commissaire parent.

Ce comité est mandaté pour :

- aider à la consultation et analyser les commentaires qui lui auront été transmis;
- agir comme comité d'audience lors de la séance publique d'information et lors de l'assemblée publique de consultation;
- faire une recommandation au Conseil des commissaires.

Le comité peut s'adjoindre les personnes ressources qu'il juge appropriées au dossier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Après échange, les membres du Conseil conviennent que les personnes suivantes siégeront sur ledit comité : madame Suzanne Chartrand, présidente, monsieur Gaétan Marcil et madame Brigitte Collin, commissaires du secteur de Varennes, monsieur Claude Henri, commissaire du secteur de Verchères et Calixa-Lavallée, madame Hélène Roberge, commissaire du secteur de Boucherville, monsieur Joseph Atalla, pour la Direction générale, madame Carole Vigneault, commissaire parent pour le secondaire.

### **Service des ressources matérielles**

#### **6.2. Reddition de comptes – Modifications aux contrats pour les projets de maintien des bâtiments, de résorption du déficit d'entretien et certains PCP**

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier. Madame Normande Lemieux, directrice générale, apporte des explications additionnelles. Ils répondent aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, explique que le projet de règlement de délégation de pouvoirs, en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics, qui sera présenté au Conseil des commissaires pour étude le 22 septembre prochain, conformément au plan de travail établi dans ce dossier, permettra une application plus pratique des dispositions de cette loi.

Considérant les divers projets de maintien des bâtiments, de résorption du déficit d'entretien et certains PCP;

Considérant la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Considérant les résolutions C-136-04-09, C-203-06-09, C-195-06-09 et C-196-06-09 déléguant à la directrice générale le pouvoir d'autoriser des modifications aux contrats relatifs à ces projets;

Considérant les situations particulières survenues à l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine et à l'école Sainte-Marie;

**C-018-09-09** Il est proposé par madame Hélène Roberge d'entériner les décisions prises en cours de chantier,

d'approuver les avenants de modification suivants pour le projet de réaménagement et de mise aux normes des issues à l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine :

AM-07 : Enlèvement d'amiante : 17 801,80 \$

AM-12 : Ajout d'éléments structuraux manquant : 8 034,44 \$

AM-13 : Ajout d'un contre-plaqué sur les planchers : 15 867,82 \$

AM-14 : Déplacement de plomberie cachée : 8 152,40 \$

et d'approuver l'avenant de modification suivant pour le projet de remplacement de chaudières à l'école Sainte-Marie :

AM-01 : Réhabilitation environnementale : 49 815,65 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Madame Sylvie Tremblay se retire de la séance.*

#### **6.3. Cession de terrain à la ville de Sainte-Julie / école secondaire du Grand-Coteau**

Madame Suzanne Chartrand fait un rappel du cheminement du dossier.

Monsieur Gabriel Roux présente le dossier et répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Madame Normande Lemieux apporte des explications additionnelles.

Considérant la demande de la Ville de Sainte-Julie pour l'abandon d'une option d'achat sur une parcelle du terrain adjacent à l'école secondaire du Grand-Coteau, afin de permettre la construction d'un centre de la petite enfance;

Considérant le manque d'espace extérieur pour les élèves de l'école secondaire du Grand-Coteau;

Considérant les discussions avec les représentants de la Ville de Sainte-Julie;

**C-019-09-09**

Il est proposé par madame France Lacasse de modifier le protocole d'entente pour le financement de l'école secondaire du Grand-Coteau, à Sainte-Julie, en retirant l'option d'achat sur une parcelle de terrain adjacente au terrain de l'école et d'examiner la possibilité de permettre l'accès au futur terrain du CPE par le terrain de l'école, conditionnellement à une cession, par bail emphytéotique, d'une partie du terrain, de la superficie approximative de 3 500 m<sup>2</sup>, adjacent à l'école secondaire du Grand-Coteau et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer, pour et nom de la Commission scolaire des Patriotes, tous les documents s'y rapportant.

Monsieur Richard Boucher demande le vote.

Votent en faveur : 12

Votent contre : 4

S'abstient : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

**6.4. Bail avec la Société immobilière du Québec au 790 boulevard Quinn, Longueuil**

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant le bail intervenu avec la Société immobilière du Québec pour la location de l'édifice sis au 790 boul. Quinn à Longueuil, dont l'échéance est le 31 octobre 2009;

Considérant la résolution C-099-02-09, adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 3 février 2009, laquelle proposait une prolongation du bail, aux mêmes conditions, sauf pour le prix;

Considérant la nouvelle proposition de la Société immobilière du Québec pour un renouvellement du bail pour une période de cinq (5) ans;

**C-020-09-09**

Il est proposé par monsieur Normand Dufour d'accepter la proposition de la Société immobilière du Québec pour la location de l'édifice sis au 790 Quinn à Longueuil, pour une période de cinq(5) ans, pour un montant annuel fixe de 166 221,00\$/année (75,00\$/m<sup>2</sup>) et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes le bail et tous les documents s'y rapportant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**6.5. Protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'une aire de jeux à l'école des Trois-Temps**

Monsieur Gabriel Roux présente le dossier.

Considérant le projet d'amélioration de la cour de l'école des Trois-Temps, développé par la direction de l'école;

Considérant l'aménagement d'une aire de jeux avec un module « circuits d'hébertisme » sur une partie de terrain appartenant à la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu;

Considérant l'accord de principe de la Ville et les discussions tenues sur ce projet;

Considérant le projet de protocole d'entente soumis;

**C-021-09-09** Il est proposé par monsieur Claude Henri d'adopter le protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'une aire de jeux à l'école des Trois-Temps et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes le protocole et tous les documents s'y rapportant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.6. Ville de Beloeil - vente conditionnelle de terrain – construction d'une école / mandat à la présidente de la Commission scolaire des Patriotes**

##### **Huis clos**

**C-022-09-09** Il est proposé par monsieur Pierre Baril que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20h43.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **Retour à l'assemblée publique**

**C-023-09-09** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée redevienne publique.

Il est 21h55.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Madame Sylvie Tremblay est revenue à l'assemblée durant le huis clos.*

Considérant les discussions relatives à la vente d'un terrain situé sur la rue Lajeunesse à Beloeil;

Considérant la demande de la Commission scolaire pour la construction d'une nouvelle école à Beloeil;

Considérant les diverses hypothèses présentées pour la poursuite des discussions;

**C-024-09-09** Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de mandater la présidente, la directrice générale et le directeur du Service des ressources matérielles pour rencontrer les représentants de la Ville de Beloeil afin de :

- négocier et obtenir une proposition formelle sur une cession de terrain à la Commission scolaire des Patriotes pour construire une école dans le secteur du Domaine du Centenaire qui soit un site optimal pour répondre aux besoins des élèves;

- de finaliser les discussions sur la partie de terrain demandée par la Ville pour permettre la construction de logements sociaux et revenir au Conseil des commissaires avec une offre de la Ville;
- de finaliser la discussion sur la 2<sup>e</sup> partie du terrain pour vérifier l'intérêt de la Ville et revenir avec une proposition au Conseil des commissaires.

Qu'un rapport soit présenté sur l'état du dossier à la prochaine séance du Conseil étant entendu que le MELS et la Commission scolaire sont en attente des développements dans le dossier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.6.1. Ville de Mont-Saint-Hilaire : Bail emphytéotique et aménagement du terrain multisports**

Monsieur Gabriel Roux présente ce dossier et répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant le bail emphytéotique convenu avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour une partie du terrain de l'école secondaire Ozias-Leduc;

Considérant la résolution 2009-192 laquelle indique que la Ville de Mont-Saint-Hilaire désire se prévaloir de son option de renouvellement, en y apportant des modifications touchant l'aménagement du terrain;

Considérant que les modifications souhaitées, soit l'aménagement d'un terrain de soccer avec surface synthétique, l'aménagement de terrains de volley-ball de plage et le réaménagement de la piste d'athlétisme, sont le fruit de discussions avec la direction et les enseignants de l'école secondaire Ozias-Leduc, et permettront de mieux servir l'ensemble des utilisateurs;

Considérant que la Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Fonds Chantiers Canada-Québec » pour la réalisation de ces travaux;

**C-025-09-09** Il est proposé par monsieur Normand Dufour :

- de poursuivre les discussions pour le renouvellement du bail emphytéotique pour une partie du terrain de l'école Ozias-Leduc et
- d'appuyer la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour sa demande d'aide financière visant à modifier ce terrain multisports en y aménageant un terrain de soccer avec surface synthétique, des terrains de volley-ball de plage et en réaménageant la piste d'athlétisme.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### ***Secrétariat général***

#### **6.7. Secrétaire du Conseil des commissaires et du Comité exécutif**

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, explique le projet de résolution présenté.

Considérant l'article 259 LIP à l'effet que le secrétaire général agit comme secrétaire du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes s'est dotée d'un poste de directeur adjoint au Service du secrétariat général et des communications, dans le cadre du Plan de gestion prévisionnelle des effectifs;

Considérant la possibilité que dans le cadre de ses fonctions, la personne occupant ce poste agisse comme secrétaire du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;

**C-026-09-09**

Sur proposition de monsieur Gaëtan Labelle, le Conseil des commissaires désigne le secrétaire général adjoint pour remplacer le secrétaire général en son absence ou lorsque requis et ainsi pour agir comme secrétaire du Conseil des commissaires et du Comité exécutif.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### ***Service des ressources humaines***

#### **6.8. Nomination au poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles**

*Sur proposition de madame la présidente, les membres du Conseil conviennent de traiter ce point après le point 11 «Parole aux membres du Conseil».*

### **7. POINT D'INFORMATION :**

#### ***Direction générale***

#### **7.1 Reddition de comptes sur l'exercice de la délégation de pouvoirs durant la période estivale**

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente un rapport.

#### **7.2. Répartition des tâches 2009-2010**

Madame Normande Lemieux explique la répartition des tâches entre les membres de la Direction générale pour l'année scolaire 2009-2010.

Elle répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

#### ***Secrétariat général***

#### **7.3. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 16 juin 2009 (document déposé dans le portail)**

#### **7.4. Suivi à un comité de révision**

*Sur proposition de madame la présidente, les membres du Conseil conviennent de traiter ce point à huis clos en même temps que le huis clos portant sur le point 6.8, après le point 11 «Parole aux membres du Conseil».*

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant

### **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant

## 10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Suzanne Chartrand dépose et présente un rapport sur les activités auxquelles elle a pris part durant les mois d'été.

Ce rapport fait état notamment :

- Rencontre avec madame Gadbois et monsieur McCraw de la ville de Boucherville dans le dossier de l'école orientante l'Impact
- Rencontre avec monsieur Claude Benjamin, maire de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'utilisation de l'école de la Rabastalière
- Rencontre avec le député Bertrand St-Arnaud dans le dossier de la répartition des élèves de Chambly-Carignan
- Remise de médailles par le Gouverneur général du Québec à la Garnison de Saint-Jean
- CA de la Table des partenaires de développement social du bassin de Chambly
- Rencontre avec madame Roy et monsieur Laperrière de la ville de Sainte-Julie dans le dossier de la cession d'un lot sur le terrain de l'école secondaire du Grand-Coteau
- Rencontre avec madame Vallières et monsieur Jeanotte de la ville de Beloeil dans le dossier du terrain à Beloeil Est
- Rencontre du Comité sur les protocoles avec les représentants des villes
- Remise des diplômes aux élèves de l'École d'éducation internationale par madame Hélène Roberge
- Rencontre avec les commissaires parents et le président du Comité de parents
- Rencontre du Comité d'évaluation de la directrice générale
- Participation à la Table d'éducation Interordres de la Montérégie TEIOM
- Assemblée publique d'information au sujet de l'offre de services à l'école orientante l'Impact
- Rencontre préparatoire du comité d'étude des protocoles

## 11. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- En lien avec un article de journal sur cette question, monsieur Richard Boucher demande si la Commission scolaire engage des enseignants non légalement qualifiés.

Monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, apporte des explications. De plus amples informations sur cette question seront transmises aux membres du Conseil ultérieurement.

- Madame Sylvie Tremblay exprime le souhait que la *Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif* fasse l'objet d'une révision au cours de l'année.
- Monsieur Gaëtan Labelle demande un état de situation sur le dossier des contrats de déneigement.

Monsieur Gabriel Roux apporte des éclaircissements.

*On revient aux points 6.8. «Nomination au poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles» et 7.4. «Suivi à un comité de révision».*

### **Huis clos**

**C-027-09-09**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 22h15.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Retour à l'assemblée publique**

**C-028-09-09** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée redevienne publique.

Il est 22h40.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Nomination au poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles**

Considérant la résolution numéro C-161-05-09, adoptant le plan de gestion prévisionnelle des effectifs pour l'année scolaire 2009-2010;

Considérant que le plan de gestion prévisionnelle des effectifs de la Commission scolaire des Patriotes pour 2009-2010 prévoit l'ajout d'un poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles;

Considérant le profil recherché pour ce poste;

Considérant le mandat de la directrice générale;

Considérant le processus de recrutement et de sélection suivi;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection sur le choix du candidat;

**C-029-09-09** Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de procéder à la nomination de monsieur Djamel-Eddine Taleb au poste de Coordonnateur des ressources matérielles à la Commission scolaire des Patriotes et ce, à compter du 28 septembre 2009;

Que le mandat de monsieur Djamel-Eddine Taleb soit d'une durée indéterminée;

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des Commissions scolaires*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-030-09-09** À 22h45, il est proposé par monsieur Luc Lamoureux de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

présidente

AG/jp

---

secrétaire général